

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du mercredi 9 Septembre 2026
Procès-verbal n° 01

Président : M. PAIN Eric

Présents : MM. CHAUVIN Jacky, HERAULT Patrice, LAVERGNE Alain, MALBRAND Guy et RAVEAU Gilles

Invité : M. BOUIGEAU Jean-Pierre

Assiste : M. BASQ Stephane, Président du District de la Vienne

L'APPROBATION du PV 4 du 27/05/2026

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

INFORMATION

- La CDTIS remercie Laurent GERMANAUD pour les services rendus et accueille Jean Pierre BOUIGEAU en binôme avec Alain Lavergne
- Éric PAIN est nommé Président de la CDTIS à compter du 01/09/2026
- La CDTIS remercie M. Guy MALBRAND pour le travail accompli durant toutes ces années de présidence, il continuera d'agir au sein de la commission en tant que vice-président.

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de sécurité" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **VERIFICATION OBLIGATOIRE DES FIXATIONS DES FILETS SUR LES MONTANTS DE BUTS**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

- À noter qu'un niveau T6 et niveau T7 ne sont pas soumis à l'obligation de fournir un document administratif permettant d'établir la jauge de l'installation,

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet (Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)

LISTING DES MEMBRES POUR LA LIGUE

Président : PAIN Eric – Poitiers – 0620798744 – eric.pain86@gmail.com
 Membre : HERAULT Patrice – Coussay les Bois – 0631861938 – heraultpatrice@wanadoo.fr
 Membre : RAVEAU Gilles – Coulombiers – 0675686761 – gilles.raveau86@gmail.com
 Membre : LAVERGNE ALAIN – Saulgé – 0787966137 – lavergne.christal@orange.fr
 Membre : MALBRAND Guy – Loudun – 0615398701 – guymalbrand@sfr.fr
 Membre : BOUIGEAU Jean-Pierre – Montmorillon – 0787404578 – jeanpierrebouigueau@gmail.com
 Membre : CHAUVIN Jacky – Migné-Auxances – 0610425664 – jacky-chauvin@orange.fr

INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN GAZON NATUREL OU SYNTHÉTIQUE - GYMNASES

1.1 DEMANDES DE CLASSEMENT TRANSMISES A LA CRTIS

BERUGES – STADE DES COURS – NNI 860240101

Cet équipement est classé en niveau T5 jusqu'au 24/05/2026
 La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T5 du 28/05/2026
 ✓ Rapport de visite du 23/04/2026 de M. Raveau

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN et transmet à la CRTIS

LIGUGE – STADE MAURICE GIRAULT – NNI 861330101

Cet équipement est classé en niveau T3 jusqu'au 13/10/2026
 La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T3
 ✓ Rapport de visite du 07/07/2026 de MM. Pain et Malbrand
 ✓ Fournir tests in situ pelouse
 ✓ Fournir AOP ou AAC

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T3 PN et transmet à la CRTIS

MIGNE AUXANCES – STADE ANDRE JARASSON – NNI 861580101

Cet équipement est classé en niveau T2 jusqu'au 06/11/2026
 La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T3
 ✓ Rapport de visite du 07/07/2026 de MM. Pain et Malbrand
 ✓ Tests in situ du 04/05/2026

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T3 SYN et transmet à la CRTIS

CHAUVIGNY – STADE GILBERT ARNAULT – NNI 860700101

Cet équipement est classé en niveau T3 jusqu'au 22/07/2026
 La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T3
 ✓ Rapport de visite du 07/07/2026 de MM. Pain et Malbrand
 ✓ Tests in situ pelouse reçu le 08/09/2026

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T3 PN et transmet à la CRTIS

BUXEROLLES – STADE ANDRE MESSY – NNI 860410201

Cet équipement est classé en niveau T3 jusqu'au 09/08/2026
 La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T3
 ✓ Rapport de visite du 07/07/2026 de MM. Pain et Malbrand
 ✓ Tests in situ du 17/07/2023 (Voir CFTIS pour prolongation)
 ✓ Fournir AOP ou AAC

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T3 SYN et transmet à la CRTIS

PERSAC – STADE MUNICIPAL – NNI 861900101

Cet équipement était en sommeil
 La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T6
 ✓ Rapport de visite du 05/08/2026 de M. Lavergne
 ✓ AAC du 05/08/2026 pour 299 personnes signée du maire

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN et transmet à la CRTIS

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

LES ORMES – STADE MUNICIPAL – NNI 861830101

Cet équipement était en sommeil

✓ Rapport de visite du 24/08/2026 de M. Hérault

La CDTIS dit cet équipement ouvert à la compétition et transmet à la Commission Sportive.

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES**6.1 CLASSEMENT INITIAL****ITEUIL – STADE MUNICIPAL – NNI 861300101**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/01/2026 (APE du 26/09/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 04/06/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 02/06/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 351 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,64

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,76

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau **E5 LED (4 ans) et transmet à la CRTIS**

CHALANDRAY – STADE MUNICIPAL – NNI 860500101

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium (**fait sans APE**)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29/06/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 17/06/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 33 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,32

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,59

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau **LED**

Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler

INGRANDES – STADE THIERRY SIVALT – NNI 861110102

Cet éclairage est une création (APE du 20/02/2026)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09/07/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 08/07/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 189 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,45

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,71

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau **E6 LED (4 ans) et transmet à la CRTIS**

VAL DE COMPORTE / SAINT SAVIOL – STADE ANDRE NAFFRECHOUX – NNI 862470101

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium (APE du 26/11/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/07/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 15/07/2026

Type de source : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 173 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,56

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0,79

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau **E6 LED (4 ans) et transmet à la CRTIS**

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

CHATEAU GARNIER – STADE MARCEL FUMERON – NNI 860640101

Cet éclairage n'est pas référencé sur Stadium (APE du 09/04/2026)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/07/2026
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 15/07/2026

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 86 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h (EhMin/EhMoy) : 0,68

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition nocturne ne pourra s'y dérouler

DEMANDE D'API + CONTRÔLE

PAIZAY LE SEC – STADE MUNICIPAL – NNI 861870101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 03/03/2036

La CDTIS prend connaissance d'une demande d'avis préalable du 12/02/2026 pour la réhabilitation de vestiaires et des documents suivants :

- ✓ Plan de masse
- ✓ Plan coté des vestiaires pour 2 x 20m² HS + 1 vestiaire « arbitres » de 8m² HS + sanitaire en liaison directe joueurs et officiels par un couloir sécurisé – sanitaire pour public indépendant

La CDTIS émet un avis favorable et transmet à la CRTIS

MIGNALOUX BEAUVOIR

Création d'un club house sur bâti des vestiaires neufs

- ✓ Demande d'API du 26/08/2026
- ✓ Demande FAFA
- ✓ Plan du club house de 40m² avec point d'eau sur construction existante
- ✓ Récapitulatif des devis

La CDTIS émet un avis favorable et transmet à la CRTIS

APE

LA CHAPELLE BATON - STADE MUNICIPAL - NNI 860550101

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 27/07/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :

Devis CITEOS du 08/06/2026 avec changement des mâts (contrôle de portance)

Une étude photométrique **SCHREDER** pour LED en date du 10/09/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts - LT 6m20 et LB 16m50
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 4 blocs projecteurs
- Projecteur Briteline GEN 3
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 50
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 103 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,47
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,68

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

SEVRES AUXAUMONT - COMPLEXE SPORTIF FERNAND HAIE - NNI 862610103

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 01/09/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :

Une étude photométrique **DIALux** pour LED en date du 05/02/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 63 x 49 m
- Implantation : Latérale 2 x 1 mât
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 4 projecteurs
- Projecteur KERIS 5 ASY
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 41
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 92 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,12
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,31

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau **LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

SEVRES AUXAUMONT - COMPLEXE SPORTIF FERNAND HAIE - NNI 862610104

Cet éclairage est non référencé sur Stadium

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 01/09/2026 pour un éclairage existant en iodures métalliques pour modification en LED, ainsi que des documents transmis :

Une étude photométrique **DIALux** pour LED en date du 05/02/2025

- Dimension de l'aire de jeu : 48 x 22 m
- Implantation : 1 mât
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 2 projecteurs
- Projecteur KERIS 5 ASY
- Température de couleur (k) : 5700
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 47
- Facteur maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 98 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,16
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : 0,29

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CDTIS propose un avis préalable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau **LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes**

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle

DIVERS

SAINT LEGER DE MONTBRILLAIS – STADE MUNICIPAL ROMEO BONVALET – NNI 862290101

Cette installation est classée T4 jusqu'au 14/06/2032

- ✓ Contrôle de la main courante suite à un FAFA le 28/06/2026 par M. Malbrand – positionnement identique à l'ancienne

La CDTIS maintient le classement et transmet au service FAFA de la LFNA.

MOUTERRE SILLY - STADE ROBERT BOULORD - NNI 861730101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 01/06/2030

- ✓ Contrôle de la main courante suite à un FAFA le 04/09/2026 par M. Malbrand – positionnement identique à l'ancienne

La CDTIS maintient le classement et transmet au service FAFA de la LFNA.

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

MOUSLIMES – STADE MUNICIPAL – NNI 861700101

- ✓ Rapport de visite de M. Lavergne du 10/07/2026 recensant les travaux à réaliser pour une reprise d'activité (reprise d'activité différée à la saison 27/28)

Pris note

LUSIGNAN – STADE JACQUES PAPINEAU

- ✓ Arrêté de fermeture des tribunes sur contrôle datant du 31/10/2020 et applicable au 02/07/2026
- ✓ AAC du 04/08/2023 pour 299 personnes

Pris note

CIVAUX – STADE MUNICIPAL

- ✓ AOP pour 250 personnes en tribune et 500 en pourtour fait le 29/07/2026

(La décision de niveau de classement mis en parallèle au niveau de compétition n'appartient pas au propriétaire sur l'AOP mais au gestionnaire des championnats Ligue et District)

Pris note

CHATELLERAULT - STADE DE LA MONTEE ROUGE Annexe

- ✓ Visite de contrôle du 28/08/2026 par M. Hérault pour utilisation du 0102 suite aux travaux retardés par arrêté préfectoral sur le 0101

Transmis à la Commission des Championnats Ligue pour avis

CHATELLERAULT - STADE D'ANTOIGNE ET DES NONNES

- ✓ Visite de contrôle de M. Hérault avec rapport du 02/09/2026

La CDTIS constate que les travaux de sécurisation sont réalisés et conformes - transmet aux Commissions des Championnats

CHAUVIGNY - STADE GILBERT ARNAULT

- ✓ Reçu tests pelouse par Labo des Sols du 05/08/2026 et transmis CFTIS
- ✓ Les autres travaux seront contrôlés et transmis à la CFTIS

Transmis à la CFTIS

PROCHAINE REUNION : sur convocation prévue le 28/10/26

Le Président : Eric PAIN